

Objet : accords de méthode : RATP et relatif à la mise en place de la représentation du personnel etc.

Messieurs,

Nous souhaitons attirer votre attention sur un problème concernant la signature de deux accords de méthode, dont nous n'avons toujours pas eu connaissance du contenu (1). Tout d'abord, il s'agit de l'accord de méthode relatif à la RATP, dont nous ignorons les détails malgré nos demandes. De même, un autre accord, connu sous le nom d'accord relatif à la mise en place de la représentation du personnel et à la négociation du statut collectif de l'UES Elior Opérations", a été signé par vos représentants favoris.

Nous sommes consternés de constater que ces accords ont été signés et négociés exclusivement avec les organisations syndicales que vous avez choisi de privilégier en leur fournissant des ressources humaines et financières considérables, contrairement à notre organisation syndicale SUD, qui se trouve pourtant dans la même situation que les autres. Cette période de transition aurait dû être équitable pour toutes les organisations syndicales.

Nous tenons à vous rappeler que nous avons sollicité notre participation à l'accord de méthode relatif à la RATP, qui ne concerne que l'Île-de-France, où notre organisation syndicale est représentative, comme en témoignent les 19 % des voix obtenues lors des élections de 2019. Malheureusement, vous avez catégoriquement refusé, privilégiant vos partenaires habituels et refusant purement et simplement de dialoguer socialement avec notre organisation syndicale.

Messieurs, il est possible de déployer de nombreux arguments affûtés pour contester ces contre-réalités, mais la réalité est indéniable : tout est fait pour nous exclure, voire nous faire disparaître.

Nous souhaitons donc souligner notre profonde inquiétude face à cette situation. Il est essentiel que tous les acteurs syndicaux soient inclus de manière équitable et que la transparence soit respectée dans ces processus de négociation. Nous vous prions instamment de nous fournir les informations nécessaires concernant ces accords afin que nous puissions pleinement participer au dialogue social et défendre les intérêts des salariés dans son ensemble.

Nous espérons sincèrement que vous prendrez en compte nos préoccupations et agirez en conséquence, en accordant une attention équitable à toutes les organisations syndicales et en garantissant la transparence nécessaire.

Cordialement,

Pour l'équipe SUD ELIOR Entreprises & ELRES
Dominique VERDUCI
DS - ELIOR Entreprises

Remarque : Il convient de noter que tout courrier provenant de SUD ne doit être ni envoyé ni lu aux autres organisations syndicales ni par Maître MASNOU.